



**La prise de parole du candidat du SDF a été captivant ce jeudi, deuxième jour du contentieux post-électoral. Après le passage de ses avocats qui ont animé la cour constitutionnelle avec la question anglophone.**

En effet, rappelons que la présence du SDF a été par le biais d'une requête qui appelait à l'annulation totale du scrutin du 7 octobre dernier. Le moyen principal évoqué et discuté par les conseillers du candidat était celui de la crise anglophone qui a empêché le bon déroulement du scrutin dans cette partie du pays.

A la prise de parole bilingue par le candidat du SDF, il s'est retiré en ce que les membres du conseil constitutionnel détiennent l'avenir du Cameroun, tel qu'affirmé par le MRC, pour dire : « Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'avenir vous jugera ».il estime que le c'est du devoir du conseil constitutionnel de juger selon la loi.